

Ecoles doctorales, Moyen Âge et Renaissance : trois modules de formation

Eric BOUSMAR, Alain DIERKENS, Tania VAN HEMELRYCK

Texte de l'allocution inaugurale prononcée le vendredi 17 novembre 2006
en ouverture de la XVI^e Journée d'études du Réseau
des Médiévistes belges de langue française

Entre autres bouleversements de notre paysage universitaire, le décret Bologne a prévu, comme vous le savez, l'organisation des formations doctorales au sein d'Ecoles doctorales interuniversitaires dont la constitution serait pilotée par le FNRS. La mise en place de ces Ecoles a conduit à l'établissement selon le prescrit décretaal, d'une vingtaine de collèges — *Graduate Colleges* ou : « Ecoles doctorales près le FNRS » —, correspondant aux domaines d'études définis par ce même décret. En ce qui nous concerne :

domaine 1 : Philosophie,

domaine 2 : Théologie,

domaine 3 : Langues et lettres (couramment ED 3),

domaine 4 : Histoire, art et archéologie (couramment ED 4).

Le conseil scientifique de chaque collège ou domaine pouvait en outre examiner des demandes de création de *Graduate Schools* ou « Ecoles doctorales thématiques » propres à un ou plusieurs domaines d'études et « collant » aux réalités préexistantes de la formation doctorale.

Dans le contexte de notre Communauté française Wallonie-Bruxelles, les Etudes médiévales, en ce compris les travaux portant sur Byzance, l'Orient chrétien et le monde arabo-musulman, font preuve d'une vivacité extraordinaire. Les indicateurs de qualité sont concluants : nombre d'étudiants en amont, de doctorants et de thèses, nombre d'académiques et de scientifiques définitifs, sièges à l'Académie royale, nomination de jeunes académiques et de mandataires FNRS définitifs, participation successive de trois universités francophones à l'un des rares « pôles d'attraction interuniversitaire » octroyés en sciences humaines (P. A. I. Société urbaine au bas moyen âge et au XVI^e siècle)¹. Des collaborations entre chercheurs et équipes de recherches des cinq universités et trois académies concernées par les Etudes

¹ Un éventuel projet de formation doctorale repose sur un sérieux réservoir d'étudiants en amont : plusieurs dizaines de mémoires — de licence actuellement, de master prochainement — sont réalisés dans le secteur chaque année. Un repérage rapide, ne portant pas sur le XVI^e siècle, donne une moyenne annuelle de 73 mémoires sur la période de 1997-1998 à 2002-2003. Ce calcul est basé sur la liste annuelle des mémoires et thèses publiée dans le *Bulletin du Réseau des médiévistes belges de langue française*, fasc. 1, 1999 à fasc. 10, 2004. La liste des mémoires et thèses soutenus durant l'année académique 2003-2004 est sous presse (fasc. 12-13, 2005). Ce secteur compte plusieurs dizaines d'académiques et de scientifiques définitifs, parmi lesquels au moins un docteur *honoris causa* d'une université étrangère, six membres de l'Académie royale de Belgique (auxquels pouvaient s'ajouter huit professeurs émérites membres de l'Académie). La vitalité de la recherche était également attestée par la présence de quatre chercheurs qualifiés du FNRS — ils sont six aujourd'hui ! — et de six jeunes académiques (nommés depuis moins de cinq ans). Plusieurs réalisations de très haut niveau reposant sur des collaborations peuvent être épinglées. Deux « Chaires Francqui interuniversitaires au titre étranger » ont pu être confiées récemment à des personnalités (il s'agissait du professeur Derek BREWER de Cambridge, en 1998, et du professeur Alberto VARVARO de Naples, en 2003-2004) ; depuis 2005, trois Chaires Francqui au titre belge ont été confiées à des médiévistes (Marc Boone et Jean-Pierre Devroey l'an dernier, Jean-Marie Cauchies cette année). De même, on soulignera la participation successive de trois de nos universités au P.A.I. Société urbaine au bas Moyen Âge et au XVI^e siècle (UCL 1991-2001, FUSL 1997-2001, ULB 2001-2006).

médiévales existent et sont bien éprouvées, tant au sein des universités, qu'au niveau bilatéral ou interuniversitaire. En particulier, un groupe de contact FNRS, le Réseau des médiévistes belges de langue française, offre depuis 1999 un forum à l'ensemble de la communauté scientifique². Né de la nécessité de décloisonner les perspectives en termes d'institutions et de spécialités, ses activités ont d'emblée été dans le sens d'une formation doctorale avant la lettre : ses journées d'études sont organisées autour de thématiques transversales et sont axées sur une réflexion en termes de méthodologie et de résultats, donnant une large place aux recherches en cours, les problèmes rencontrés par les doctorants étant au cœur de la démarche et la confrontation des approches disciplinaires un leitmotiv. Or, en 2005, le FNRS attend des propositions d'écoles doctorales thématiques qui reposent sur des acquis réels et non des créations *ex nihilo*. Il s'agit, selon les termes mêmes du professeur F. Ost, président de la commission FNRS des écoles doctorales, de « valoriser les expériences qui fonctionnent bien »³. En ce qui concerne l'étude du Moyen Âge et de la Renaissance, ces acquis existent en Communauté française Wallonie-Bruxelles.

Ces atouts auraient sans doute justifié la création d'une école doctorale thématique, transversale et interdisciplinaire, rattachée aux quatre collèges de Philosophie, de Théologie, d'Histoire, art et archéologie et de Langues et lettres, mais pleinement autonome. Plusieurs collègues, dont un préhistorien — fort peu suspect en la matière —, l'ont d'ailleurs fait remarquer en conversation privée. D'autres écoles thématiques affichent au moment de leur création, dans le courant de l'année académique 2005-2006, un nombre semblable de doctorants et/ou de thèses récentes⁴, ainsi qu'un programme de formation semblable à celui qu'offrent les ressources existantes en matière de Moyen Âge et de Renaissance (quand il ne serait même moins convaincant). Par ailleurs, le caractère pleinement et réellement interdisciplinaire de nos études — c'est une réalité du terrain et non un argument de marketing — justifiait une structure chevauchant les barrières artificielles que le Décret venait d'instaurer au sein même des matières traditionnelles de philosophie et lettres, réparties avec plus ou moins de bonheur en trois grands domaines.

Toutefois, il a été tenu compte du contexte général des sciences humaines et des Facultés de philosophie et lettres en particulier, et c'est sans (trop de) regret que les promoteurs des divers projets ont accepté de présenter leurs offres de formation sous la forme de modules. Notons d'ailleurs au passage que la paternité du terme de *module*, dans le contexte des formations doctorales, semble revenir à un document produit par des médiévistes (les propositions du 18 mai 2005, sur lesquelles nous reviendrons) et venu à la connaissance du

² Intégrant assez régulièrement le XVI^e siècle, ce groupe de contact avait déjà organisé quatorze journées d'études en six ans et demi, durant lesquelles s'étaient succédés pas moins de 92 intervenants : par son existence même, sa philosophie et son caractère fédérateur, le Réseau constituait *anno 2005* un embryon d'école doctorale, dont l'ensemble des équipes concernées par les modules actuels peuvent tirer argument.

³ Exposé introductif prononcé le 14 mars 2005 lors de la séance d'installation des Conseils scientifiques des Ecoles doctorales des domaines 1, 2, 3, 4 et 20.

⁴ En outre, on pourrait soutenir que la *taille critique* relative au nombre de docteurs diplômés et/ou de doctorants inscrits doit s'apprécier en fonction de la taille même de la discipline concernée. Cette évidence a été rappelée avec force par les recteurs et la commission doctorale du FNRS lors d'une réunion conjointe tenue le 13 septembre 2005. Nous ajouterons que les débouchés potentiels existants doivent être pris en compte pour une évaluation réaliste de la situation : dans certaines disciplines, il peut être irresponsable de la part de promoteurs de pousser des jeunes diplômés de second cycle à s'engager dans un parcours doctoral alors que les possibilités de carrière scientifique ultérieure sont très limitées, faute de moyens octroyés par les décideurs universitaires et par les autorités politiques. On ne peut pénaliser deux fois un secteur de recherche en lui octroyant des moyens insuffisants et en lui reprochant ensuite une taille insuffisante au regard de secteurs *à la fois* mieux dotés, plus rentables et offrant des débouchés hors-université.

conseil scientifique de l'ED 4, la conférence des doyens des Facultés de philosophie et lettres s'étant par la suite inspirée de la formule modulaire proposée.

La configuration proposée actuellement est le résultat de tâtonnements, de discussion et de débats entre collègues, et du choix final d'une formule assez heureuse de collaboration et de complémentarité, même si, comme toute chose, elle demeure perfectible. Dans les premiers mois de 2005, le contexte restait fort incertain. Trois médiévistes, romaniste et historiens, d'universités différentes, tentent un ballon d'essai et adressent le 18 mai un ensemble de propositions à près d'une centaine de collègues. Le souci alors exprimé était de rendre plus visible le champ d'étude portant sur la fin du Moyen Âge et le XVI^e siècle, d'étudier de façon cohérente et pour elle-même cette période dont l'unité, aujourd'hui reconnue par la recherche, devait primer sur la coupure traditionnelle entre Moyen Âge et Temps modernes, cela en fédérant les initiatives existantes et en offrant une formation doctorale intégrée. Dès l'abord, les initiateurs avaient exprimé le souhait de travailler en synergie avec les médiévistes travaillant sur les périodes antérieures. Le document a été reçu favorablement. Des observations ont été formulées. Il fallait aussi attendre que les instances supérieures (FNRS, autorités académiques, conseils scientifiques des domaines d'études, conférence des doyens) balisent avec plus de sûreté la marche à suivre. On renonce ainsi à présenter une école doctorale thématique, l'alternative étant de faire homologuer des modules « inter-domaines d'études » et se conformant aux directives émanant des divers conseils scientifiques de domaine (quatre politiques à concilier donc, dans un même projet).

A la fin 2005, un nouveau document est envoyé, une rencontre a lieu, des contacts plus précis se déroulent entre les initiateurs des deux documents précités et des spécialistes du haut Moyen Âge. Se dessine dès lors plus clairement une architecture en deux modules de formation : à côté d'un module portant sur les cultures et les sociétés du bas Moyen Âge et de la Renaissance, naît un projet de module portant sur les cultures et sociétés de la fin de l'Antiquité au cœur du Moyen Âge. C'est, précisons-le à titre indicatif, la période IV^e-XIII^e siècle qui était envisagée lors des discussions. La formule proposée en deux modules permettait de maintenir les liens et les collaborations entre médiévistes tout en investissant de part et d'autre de nouveaux champs en accord avec les évolutions récentes des disciplines concernées (continuité entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge d'une part, entre le bas Moyen Âge et la Renaissance d'autre part). Mais nous sommes au début de 2006 et le rythme s'accélère subitement ; il s'agit de remettre très vite — les délais sont courts et viennent d'être communiqués — les propositions de modules.

Survient alors un coup de théâtre : après l'envoi des projets à l'ED 4 et avant qu'ils ne puissent l'être auprès de l'ED 3, un responsable universitaire haut placé répand, à tort, le bruit de l'impossibilité de créer des modules communs à plusieurs domaines d'études, sous peine de voir ceux-ci automatiquement érigés en écoles thématiques, cas de figure qu'il convenait par ailleurs désormais d'éviter. Dans la confusion créée par cette information pour le moins erronée, on décide d'introduire des projets coordonnés mais formellement distincts auprès des conseils scientifiques concernés. Dans le même temps, les collègues littéraires, philologues et linguistes préfèrent introduire un projet de module unique, des débuts du Moyen Âge à la Renaissance, une formule qui, après de nombreuses discussions, semblait préférable dans le cas des disciplines concernées.

Le concept du module de formation doctorale n'a pu être retenu pour les philosophes, le conseil scientifique de ce domaine d'études préférant éviter l'éparpillement : les doctorants

en philosophie médiévale peuvent tout de même intégrer, dans le cadre des « séminaires de spécialisation », des séminaires relevant des études médiévales.

Les projets des trois modules déjà évoqués ont quant à eux été présentés aux conseils scientifiques compétents et acceptés par ceux-ci. Ils ont ensuite, comme élément du paquet global de formation proposé par l'ED 3 et l'ED 4, passé avec succès les différentes étapes du processus de reconnaissance (conseil de Faculté le cas échéant, conseil de recherche et autorités académiques de chaque université ensuite, commission FNRS des Ecoles doctorales *in fine*). Une réunion du conseil scientifique de l'ED 4, élargi aux responsables des modules composant celle-ci, s'est tenue au FNRS le 16 août 2006. Tout est prêt lorsque, pour des raisons financières liées aux D.E.A. en fin de vie, le CReF (Conseil des Recteurs) décide de surseoir pour un an à l'obligation de s'inscrire en formation doctorale « nouveau régime ». De divers côtés toutefois l'inauguration officielle des formations prend place. L'ED 4 a procédé à sa première Rentrée académique le 26 octobre dernier. Nous faisons ici, modestement, de même.

Opportunités, contraintes et contingences ont donc contribué, autant que les projets scientifiques et didactiques sous-jacents, à façonner l'allure actuelle des formations doctorales portant sur la Renaissance et le Moyen Âge :

- « *Cultures et sociétés du Moyen Âge* » (ED 4) ;
- « *Cultures et sociétés du bas Moyen Âge et de la Renaissance (ca 1300-ca 1600)* » (ED 4) ;
- « *Langues, littératures et civilisations du Moyen Âge à la Renaissance* » (ED 3).

Soulignons tout d'abord l'existence d'un *tronc commun général*, commun aux trois modules : il s'agit des journées d'études organisées par le Réseau des Médiévistes belges de langue française. Chaque doctorant est invité à en suivre une ou deux, selon le cas, dans le cadre de son programme de formation doctorale. Dans le cadre de l'ED 3, ces journées constituent le « séminaire inter-académique » du module.

Vient ensuite un *tronc commun spécifique* à certains modules. S'ajouteront en effet aux journées précitées :

- pour le Module « *Cultures et sociétés du bas Moyen Âge et de la Renaissance* » : un séminaire organisé par la Maison d'Erasmus (Anderlecht) ou par le groupe de contact FNRS Histoire de l'humanisme et des Réformes,
- pour le module « *Langues, littératures et civilisations du Moyen Âge à la Renaissance* » : 1° deux séances du Centre facultaire d'études médiévales de l'ULg ou 2° un séminaire (ou colloque) du Groupe de recherches sur le Moyen Français (GRMF) et une conférence de l'Institut d'Études médiévales de l'UCL.

Au delà des différences de dosage des activités, l'objectif de faire se rencontrer les doctorants et de créer une communauté de recherche est ici, nous l'espérons, atteint.

Viennent ensuite des *activités au choix*, prises parmi l'offre *ponctuelle* de manifestations scientifiques belges ou étrangères (tout colloque, séminaire, ou congrès pertinent entre ici en ligne de compte) et l'offre *récurrente* de séminaires organisés par chaque institution, en collaboration bilatérale ou interuniversitaire. Citons ici à titre d'exemple pour la première catégorie le séminaire de l'URHM à l'ULB, les séances de l'Institut d'études médiévales ou du Groupe de recherches sur le Moyen Français à l'UCL, celles du Centre facultaire d'Études médiévales, du Centre européen d'archéométrie ou de l'URF Humanisme, Renaissance, Réformes à l'ULg. Dans la seconde catégorie, on songe par exemple au Centre belge d'études bourguignonnes 1400-1600, commun aux Facultés universitaires Saint-Louis et à l'UCL, ou à l'Institut interuniversitaire pour l'Étude de la Renaissance et de l'Humanisme, de l'ULB-VUB. Enfin, dans la troisième catégorie, évoquons le colloque annuel d'*Archeologia*

mediaevalis, les séminaires de l'IRPA et du Centre d'étude de la peinture du quinzième siècle dans les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège, et bien sûr de nombreux groupes de contacts FNRS (Codicologie, Documents rares et précieux, Arts et techniques métallurgiques préindustrielles, etc) ou encore le séminaire de 3^e cycle FNRS sur les textes arabes. Les activités récurrentes et structurelles sont le gage de la continuité de l'offre de formation. En fonction de son sujet de thèse, et en concertation avec son promoteur, le doctorant établira son programme en fonction de cette offre, selon les modalités prévues par chaque Académie universitaire dans son Règlement doctoral. C'est donc une très grande souplesse ainsi qu'une incitation marquée à l'échange en commun, qui caractérisent ces nouvelles formations doctorales.

Outre un choix d'activités de type séminaire, combinant ouverture interdisciplinaire et spécialisation, le doctorant réalise également un *travail personnel*, sous la responsabilité de son promoteur et du comité d'accompagnement désigné dans son université. Il peut s'agir, par exemple, de la rédaction d'un article scientifique. La contribution active des doctorants à l'initiative, à l'animation et à l'organisation d'activités scientifiques est en outre fortement encouragée.

S'y ajoutent des *activités imposées par les Conseils scientifiques* des domaines d'études. Pour les deux modules de l'ED 4, il s'agit d'un séminaire transpériode, baptisé « de niveau 1 », étalé sur une année académique et comportant une dizaine d'exposés ; il permet au doctorant de rester en contact avec des problématiques et des méthodes portant sur d'autres périodes que la sienne. Pour le module de l'ED 3, il s'agit des « rencontres prévues pour l'ensemble des doctorants relevant de l'école doctorale Langues et lettres ».

Une formation doctorale, sanctionnée par un certificat de formation à la recherche, n'a de sens que si elle contribue à immerger le doctorant dans les activités de haut niveau menée par les équipes et groupes de recherche. Elle doit favoriser l'avancement de la thèse et non le ralentir.

La formation proposée en Etudes médiévales et seiziémistes a été conçue dans ce sens⁵. Basée sur un terreau particulièrement riche en traditions de recherche et d'enseignement et sur un maillage déjà très dense d'activités, organisées de façon décentralisée, à partir des séminaires et des groupes de contact existants, sans coût supplémentaire mais sans artifice, elle permet en outre :

- 1^o de fédérer toutes les activités proposées par les cinq universités et les trois Académies universitaires dans le secteur de recherche concerné, élargissant dès lors l'offre de formation et le choix de chaque doctorant ;
- 2^o de respecter les acquis et l'autonomie de chaque institution, en ce qu'elle repose sur la complémentarité des initiatives et non sur la concurrence ;
- 3^o de renforcer une dynamique de rencontres et d'échanges, déjà initiée, notamment depuis 1998 par le RMBLF ;
- 4^o de renforcer la visibilité et la présence de nos Etudes médiévales et « renaissancistes » dans le paysage institutionnel, au bénéfice de chaque participant.

⁵ L'établissement et le suivi du programme particulier de chaque doctorant relèvent bien entendu du promoteur et du comité d'accompagnement selon les modalités établies par chaque Académie ; c'est aussi aux institutions qu'incombera de délivrer le « certificat de formation à la recherche » sanctionnant les 60 crédits de formation doctorale.

Des contacts entretenus par les diverses équipes avec des centres étrangers renommés⁶ ou des réseaux internationaux⁷ sont les gages d'une insertion des doctorants dans une dynamique de la recherche au niveau international. S'il doit être évalué à l'usage et pourra certainement être amélioré, le cadre ainsi créé semble d'ores et déjà particulièrement propice. Aussi est-ce avec espoir et conviction que nous formulons des vœux vibrants pour une pleine réussite de cette entreprise humaine et scientifique.

⁶ Par exemple, le Centre d'études supérieures de la Civilisation médiévale (Poitiers), le Centre d'études supérieures de la Renaissance (Tours), l'IRHT-Orléans, l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales (EHESS), le Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (LAMOP, CNRS / Paris-I).

⁷ Par exemple, la Fédération internationale des Sociétés et des Instituts d'études de la Renaissance (FISIER), la Société de langue et littérature médiévales d'Oc et d'Oïl, l'Association internationale des études sur le moyen français, ou le Centre européen d'Etudes bourguignonnes (XIVe-XVIe s.).